

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 27/04/2015

Réception par le Prefet : 27/04/2015

Publication : 30/04/2015



Département  
**Haut-Rhin**

**Extrait des délibérations**  
de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2015-4-3-6

Séance du vendredi 24 avril 2015

**CONVENTION POUR LE FINANCEMENT DU TRANSPORT  
DES ELEVES ET ETUDIANTS HANDICAPES DANS L'AGGLOMERATION DE  
MULHOUSE**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND,  
Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, Mme GROFF,  
MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER,  
JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN,  
MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien,  
Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER,  
SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT,  
MM. VOGT, WITH.

**EXCUSE :** M. GRAPPE.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2015-3-1-4 du 2 avril 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2015-2-3-2 du 19 février 2015 relative au Budget Primitif – Routes, transports et déplacements,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve le projet de « Convention relative au financement des transports collectifs de personnes à mobilité réduite dans le périmètre des transports urbains de l'agglomération mulhousienne », joint en annexe,
- autorise le Président à signer cette convention.
- accorde une participation au titre de 2015 de 441 000 € à Mulhouse Alsace Agglomération au titre des transports des élèves handicapés de l'agglomération ayant droit à un transport adapté. La dépense sera imputée au programme A791, chapitre 65, fonction 81, nature 6568, code programme 1327 du Budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté  
voix contre  
abstentions